

BILAN 2025 DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE (BEGES) DU GROUPE URD



MESSAGES CLÉS DE L'ANNÉE 2025

Introduction

Depuis 2012, le Groupe URD réalise, tous les trois ans, en interne, son Bilan d'Émissions de Gaz à Effet de Serre (BEGES)¹. Ces bilans permettent ainsi de suivre la trajectoire de décarbonation du Groupe URD et de vérifier son adéquation avec les engagements pris dans le cadre de la Déclaration d'engagement des organisations de solidarité internationale sur le climat et l'environnement. Le Groupe URD s'est en effet engagé à réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 30% d'ici 2025 et de 50% d'ici 2030 par rapport à 2019, relativement à son chiffre d'affaires.

Résultats du BEGES 2025

La méthodologie suivie pour le calcul des émissions de gaz à effet de serre du Groupe URD pour l'année 2025 aboutit à un total d'environ 101 tCO₂e, soit une intensité carbone de 60 kgCO₂e/k€.

Emissions de GES du Groupe URD en 2025 (en tCO₂e).
101 tCO₂e au total

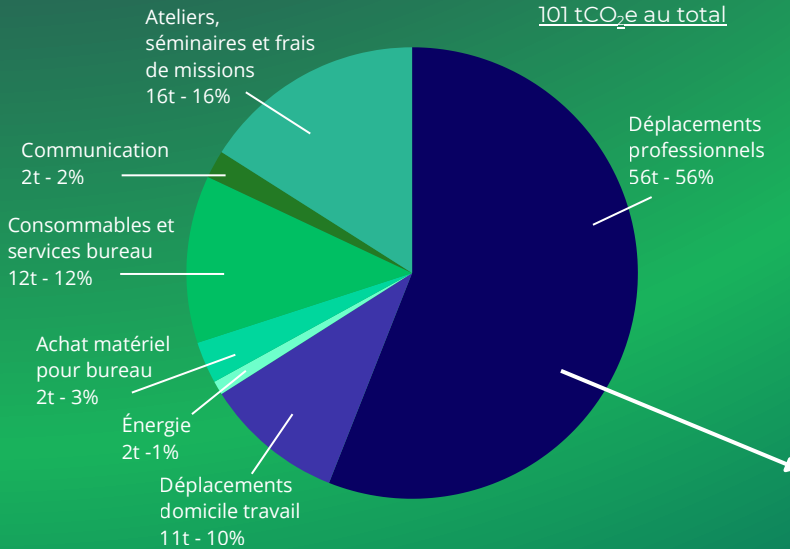
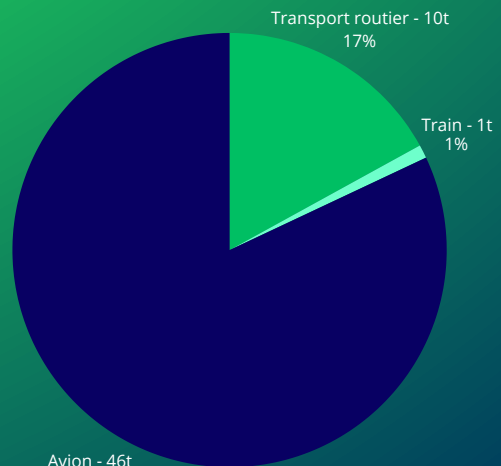


Schéma 1 : les émissions de GES du Groupe URD en 2025
À droite : détail des émissions liées aux déplacements professionnels



Émissions de GES des déplacements professionnels du Groupe URD en 2025 (en tCO₂e).

Comme pour les précédents BEGES, le poste le plus émetteur est celui des déplacements professionnels (56% des émissions totales) et, plus précisément, les déplacements aériens qui représentent 45% des émissions totales.

Suivi de la trajectoire de décarbonation

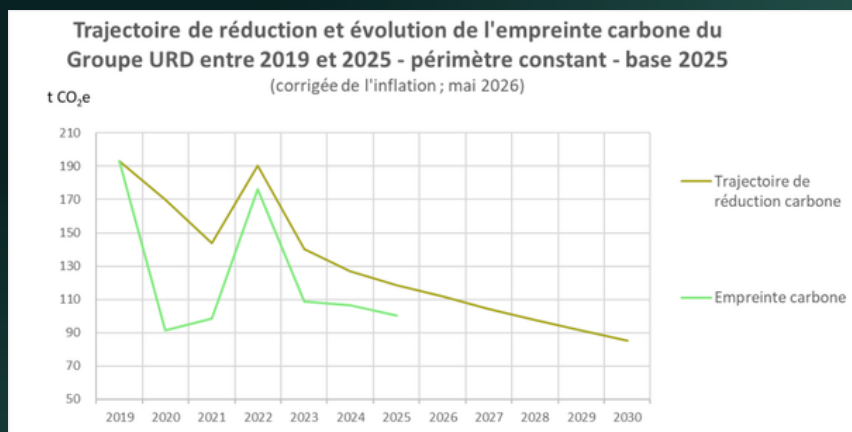


Figure 2. Evolution de l'empreinte carbone du Groupe URD, à périmètre constant base 2025 (date : mai 2026). NB1 : la trajectoire carbone a été estimée à partir d'une projection du chiffre d'affaires. NB2 : les BEGES 2019 et 2022 ont été recalculée sur le périmètre base 2025.

Entre 2019 et 2025, les émissions de GES ont diminué de 48% en valeur absolue et de 41% en valeur relative par rapport au chiffre d'affaires. Toutes les catégories d'émissions sont en baisse mais c'est surtout la réduction spectaculaire des déplacements aériens qui explique les bons résultats, démontrant l'efficacité de la stratégie de réduction d'émissions et plus particulièrement la politique de plafonnement des vols.

Le Groupe URD est bien engagé dans sa trajectoire de décarbonation et a même dépassé son objectif 2025 de -30%!

Regard critique sur la méthodologie BEGES

- **Un périmètre comptable qui peut évoluer.** Depuis 2019, de nouveaux postes d'émissions ont été inclus. Des corrections rétroactives ont été apportées mais restent imparfaites. Les résultats dépendent du périmètre de base choisi.
- **Des facteurs d'émissions limitants.** Les résultats sont dépendants de leur existence, précision et mise à jour et ne reflètent donc pas toujours les évolutions physiques. Par ailleurs, certains postes d'émissions reposent sur des ratios monétaires dont la précision est faible.
- **Absolu vs relatif.** Une baisse des émissions en valeur absolue peut simplement refléter une baisse d'activité. C'est pourquoi l'intensité carbone (par k€ de chiffre d'affaires) est l'indicateur d'engagement.

Leçons et défis pour 2030

• Leçons apprises :

Il est possible, même dans un secteur exigeant en déplacements, de réduire significativement son empreinte carbone grâce à un engagement institutionnel fort, une politique claire et une sensibilisation collective.

• Défis :

Maintenir un niveau de vols structurellement bas, réduire les déplacements domicile-travail (via télétravail, covoiturage), et aller au-delà des enjeux « carbone ».

Si vous voulez en savoir plus sur le BEGES 2025 du Groupe URD, n'hésitez pas à aller consulter le [rapport complet](#).